Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du comité exécutif



Séance tenue le 20 août 2003

Numéro de la résolution CE03 1830

II est	
RÉSOLU :	
de recommander au conseil municipal :	
règlement P-03-093 intitulé « Règlement autoris	sultation publique de Montréal concernant le projet de sant la construction, la transformation et l'occupation du anada) et de le joindre aux dossiers 1030689001 et avec modification.
Adopté à l'unanimité.	
1032829021 40.012	
- Frank ZAMPINO	Me Jacqueline LEDUC, avocate
Président du comité exécutif	Greffière